

1.2 Niveau de formation

Entre 2013 et 2015, en moyenne, 44 % des **Sortants de formation initiale** sont diplômés du supérieur : 15 % ont un diplôme validant un cycle court professionnalisant, 10 % une licence ou un diplôme équivalent et 20 % un master, un doctorat ou un diplôme d'une école supérieure. Par ailleurs, 42 % des jeunes sortent du système scolaire avec au plus un baccalauréat, un **CAP** ou un diplôme équivalent du secondaire (BEP par exemple) : 14 % ont un baccalauréat général ou technologique, 16 % un baccalauréat professionnel et 12 % un CAP ou un diplôme équivalent. Enfin, 13 % des jeunes sortent peu ou pas diplômés : la moitié d'entre eux avec seulement le diplôme national du brevet, l'autre moitié sans avoir décroché de diplôme.

En vingt ans, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 25 à 29 ans a fortement progressé, passant de 28 % en 1996 (France métropolitaine) à 45 % en 2016. Néanmoins, après une nette progression, cette proportion s'est stabilisée. En effet, depuis le milieu des années 2000, la part des titulaires de **BTS**, **DUT** ou d'un diplôme paramédical ou social au sein des 25-29 ans s'est repliée, tandis que celle des titulaires d'un diplôme du cursus **LMD**, ou d'une école d'ingénieurs ou de commerce, a continué de progresser ; elle a doublé depuis 1996 pour atteindre 31 % en 2016.

En 2016, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans, 9 % sont peu ou pas diplômés et ne suivent aucune formation. Cette **part de sortants précoces** a fluctué autour de 11 % entre 2003 et 2010, puis a légèrement diminué. En 2016, elle est plus élevée pour les hommes (10 %) que pour les femmes (8 %).

La classe atteinte à la fin de l'enseignement secondaire est également un indicateur du niveau de formation des jeunes. La rénovation de la voie professionnelle conduisant à la création du baccalauréat professionnel en trois ans à partir de la rentrée 2008 s'est traduite par une modification de la structure des sorties à ce niveau. Ainsi, entre 2008 et 2015, la part des sorties au niveau de la classe de terminale a gagné près de 13 points, portée par la hausse des sortants de terminales professionnelles, pour atteindre 82 %, alors que celle des sorties au niveau du CAP-BEP en a perdu autant, tombant à 10 %. La part de jeunes ayant interrompu leurs études avant la dernière année d'enseignement secondaire s'est établie à 8 % en 2015, après avoir ponctuellement rebondi en 2010-2011 en réponse au choc créé par la réforme de la voie professionnelle. À la fin du secondaire, les filles terminent plus souvent que les garçons leurs études par une terminale générale ou technologique. ■

Définitions

Sortants de formation initiale : personnes ayant terminé leurs études depuis un an sans avoir connu auparavant une interruption de plus d'un an.

Part de sortants précoces : part des jeunes qui sont en dehors de tout système de formation (formelle et non formelle) et qui sont peu ou pas diplômés (détiennent au plus le diplôme national du brevet), parmi l'ensemble des 18-24 ans (indicateur européen).

CAP, BTS, DUT, LMD : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les sorties aux faibles niveaux d'études », *L'état de l'École* n° 27, Depp, novembre 2017.
- « Le niveau d'études de la population et des jeunes », *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* n° 10, Sies, avril 2017.
- « Le niveau d'études à la sortie du système éducatif », *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017.

1. Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé

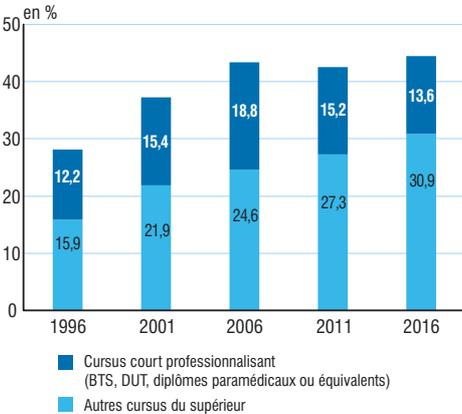
en %

	Moyenne annuelle des années de sortie 2013, 2014 et 2015		
	Ensemble	Femmes	Hommes
Diplôme du supérieur	44	48	40
Master, doctorat	13	17	9
École d'ingénieurs, école de commerce	7	6	8
Licence	10	10	9
BTS, DUT ou équivalent	13	12	15
Paramédical ou social	2	3	0
CAP, BEP, baccalauréat	42	41	44
Baccalauréat	30	30	30
Baccalauréat général et technologique	14	15	12
Baccalauréat professionnel ou assimilé	16	15	18
CAP, BEP ou équivalent	12	11	14
Aucun diplôme, brevet des collèges	13	11	15
Diplôme national du brevet seul	7	6	7
Aucun diplôme	7	5	8
Ensemble	100	100	100

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, sortants de formation initiale.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 2014, 2015 et 2016 ; calculs Depp.

2. Diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-29 ans selon l'année



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2011, France hors Mayotte à partir de 2016, population des ménages, personnes de 25-29 ans.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs Depp.

3. Part des sortants précoces parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans depuis 2003

en %

	Ensemble	Femmes	Hommes
2003	11,3	9,9	12,7
2006	11,2	9,6	12,9
2009	11,0	9,1	12,9
2010	11,3	9,0	13,6
2011	10,9	9,2	12,6
2012	10,5	8,9	12,2
2013	9,8	8,7	10,8
2014	9,0	7,9	10,2
2015	9,2	8,4	10,1
2016	8,8	7,5	10,1

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 18-24 ans.

Note : les données de 2003 à 2013 sont rétropolées pour tenir compte de la rupture de série intervenue à la suite du changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, et extrapolées au champ France hors Mayotte.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; estimations et extrapolations Depp.

4. Sorties de l'enseignement secondaire selon l'année de sortie par classe atteinte entre 2008 et 2015

en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sortant au niveau du baccalauréat	69,6	71,0	72,5	77,0	79,3	79,7	81,0	82,3
Terminale générale ou technologique	53,5	54,0	54,7	53,6	51,2	55,1	53,6	56,0
Terminale professionnelle (bac pro ou BP)	16,1	17,0	17,8	23,4	28,1	24,6	27,4	26,3
Sortant au niveau du CAP ou BEP	22,6	21,1	17,6	12,7	12,0	11,0	10,4	10,0
Première année de bac pro en deux ans ou BP	2,6	2,2	0,7	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2
Année terminale de CAP ou BEP	20,0	18,9	16,9	12,3	11,6	10,8	10,2	9,8
Sortant avant la fin du second cycle du secondaire	7,8	7,9	9,9	10,3	8,7	9,3	8,6	7,7
Seconde ou première, générale ou technologique	1,9	1,8	1,3	1,0	1,1	1,2	1,1	1,0
Première professionnelle	///	///	2,3	3,8	2,5	2,9	2,6	2,5
Seconde professionnelle	///	0,7	2,4	2,6	2,4	2,2	2,1	2,0
Premier cycle, première année de CAP ou BEP	5,9	5,4	3,9	2,9	2,7	3,0	2,8	2,2
Ensemble	100,0							

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2010, France à partir de 2011, sortants de l'enseignement secondaire.

Sources : Depp, ministère en charge de l'agriculture.